

Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)



PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n°/22/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DECR

Objet du dossier d'appel d'offres :

**ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES AVEC PERTE
D'EXPLOITATION APRES INCENDIE ET PERTE
D'EXPLOITATION APRES BRIS DE MACHINE**

Mai 2022



Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres n° S_DECR_52028 relatif à l'Assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine

Mode de passation : Appel d'offres ouvert

L'an deux mille vingt-deux et le mercredi vingt-cinq mai à dix heures, dans la salle de réunion A1 du Centre de Formation aux Métiers de l'Eau de la SONEB sis à Akpakpa, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le journal LA NATION n° 7977 du 21 avril 2022, le journal des marchés publics n° 201 du 19 avril 2022, et sur le site web de la SONEB. La date limite de remise des offres était initialement fixée au 20 mai 2022. A la suite de la prise d'un addendum, elle a été prorogée au 25 mai 2022.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la CCMP suivant le procès-verbal N° 030/22/CCMP du 12 avril 2022.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 117/22/SONEB/DG/PRMP :

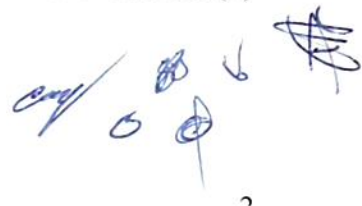
- Président : Hugues MEHOU, PRMP

- Rapporteur : Virginie SOTTIN, Représentante de la Direction de l'Exploitation et de la Coordination du Réseau

- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Direction Financière	Gafari PADONOU	Financier	Avec voix délibérative
Personne Responsable des Marchés Publics	Chamchiatt KOFFE	Assistant en passation des marchés	Avec voix délibérative
Département des Affaires Juridiques, du Contentieux, de la Documentation et des Archives	Max-Aurel AHOUANHOUN	Juriste	Avec voix délibérative
Cellule de Contrôle des Marchés Publics	Tolène TOMETIN	Controleur	Avec voix délibérative
FONAC	Paulette GANGBO	Personnes ressources	Avec voix délibérative
	Régina A. GANSEY		

Aux date et heure limites de dépôt des offres, six (6) candidats ont retiré le dossier et trois (3) soumissionnaires ont déposé leurs plis.



Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la COE a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	Atlantique Assurances	25/5/2022 8h 40 min	AKPACLA Marius, 95.79.26.16	Bénin	Néant
2	SANLAM Assurance Bénin	25/5/2022 9h 01 min	HOUNGA Isabelle 96.99.96.62	Bénin	Néant
3	Africaine des Assurances	25/5/2022 9h 30 min	ZANNOU Follali 67.67.02.32	Bénin	Néant

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis ainsi qu'il suit :

- Plis parvenus hors délais : zéro (0)
- Nombre de plis ouverts : trois (3).

La COE a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		ATLANTIQUE ASSURANCES	SANLAM ASSURANCE BÉNIN	AFRICAIN DES ASSURANCES
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
2.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	02	01	01
4.	Présence de clé USB	F	F	F
5.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F
6.	Habilitation à signer, le cas échéant	F	F	F
7.	Accord de groupement	SO	SO	SO
8.	Lettre de soumission	F	F	F
9.	Rabais	Néant	Néant	Néant
10.	Montant TTC de l'offre	165.076.122	180.076.520	150.383.258
11.	Montant HT de l'offre	145.177.469	156.715.663	129.926.077
12.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F
13.	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F
14.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F
15.	Engagement du soumissionnaire	F	F	F
16.	Attestation de capacité financière	F	F	F
17.	Etats financiers (2018, 2019 et 2020)	F	F	F
18.	Attestation de non-exclusion de la commande publique	F	F	F
19.	Proposition technique intégrant la procédure d'exécution du contrat (description du fonctionnement de l'assurance globale dommages)	F	F	F
20.	Références techniques	F	F	F
21.	Personnel d'encadrement (entreprises naissantes et	SO	SO	SO

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		ATLANTIQUE ASSURANCES	SANLAM ASSURANCE BÉNIN	AFRICAINES DES ASSURANCES
	celles n'ayant pas encore trois ans d'existence) - preuves des expériences et qualifications			
22.	Méthodologie	F	F	F
23.	Programme d'activités	F	F	F
24.	Promesse d'assurance risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	SO	SO	SO
25.	Copie certifiée conforme de l'Agrément en cours de validité	F	F	F
26.	Liste des réassureurs avec leur part dans les différents sinistres traités	F	F	F*
27.	Liste des réassureurs apériteurs des risques en portefeuille des exercices 2019, 2020 et 2021	NF	F	F
28.	Procédure et délai d'indemnisation en cas de sinistre	F	F	F
29.	Délai et conditions de déclaration de sinistre auxquels seront soumis l'assuré	F	F	F
30.	Consistance de la branche « globale dommages » dans le portefeuille de la Compagnie pour les trois dernières années (2019, 2020 et 2021) renseignant sur le minimum de montant moyen exigé qui est de cent cinquante millions (150.000.000) FCFA	F	F	F
31.	Registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	F	F	F
32.	Copie des traités en réassurance incendie et perte d'exploitation après incendie ainsi que bris de machine et perte d'exploitation bris de machines	F	F	F

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

Observation : le Soumissionnaire Africaine des Assurances a fourni la liste des réassureurs avec leur part pour les années antérieures à 2022 (voir commentaires ci-dessous).

- *des soumissionnaires* :

Les représentants de Atlantique Assurances et de l'Africaine des Assurances ont porté à la connaissance des membres de la COE que l'item 26 relatif à la liste des réassureurs avec leur part dans les différents sinistres traités et l'item 27 relatif à la liste des réassureurs apériteurs des risques en portefeuille des exercices 2019, 2020 et 2021, sont identiques.

- *des membres de la COE* :

La COE en a pris acte. Toutefois, le président leur a fait remarquer en retour que l'item 27 porte sur les années antérieures à la présente procédure, contrairement à l'item 26 devant renseigner sur l'année 2022.

- *des membres de l'organe de contrôle* : Néant.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 5 minutes.

Fait à Cotonou, le 25 mai 2022

Le Président


Hugues MEHOU

Le Rapporteur


Virginie SOTTIN

Les membres


Gafari PADONOU


Chamchiatt KOFFE


Max-Aurel AHOUANHOUN


Paulette GANGBO

Régina A. GANSEY

L'organe de contrôle

Tolène TOMETIN